

*Initiatives ministérielles*

Avons-nous assisté au même scénario lorsque les provinces de l'Ouest ont voulu vendre leur gaz en Ontario? Non. Elles vendent leurs ressources aux autres provinces au prix du marché sans être pénalisées pour le transport interprovincial. Pour vendre nos ressources, nous devons traverser une autre province, le Québec, mais nous n'avons pas encore obtenu la permission de le faire. La solution est connue depuis longtemps, mais elle n'a pas été mise en oeuvre.

Si nous remontons à 1981-1982, nous voyons que le gouvernement de l'époque avait modifié la Loi sur l'Office national de l'énergie d'une façon qui aurait permis à Terre-Neuve d'acheminer son électricité en transit, c'est-à-dire qui lui aurait donné la prérogative et le pouvoir de construire une ligne de transmission traversant le Québec. Nous savons tous que la modification n'a jamais été mise en oeuvre et je crois que nous savons tous pourquoi. Parallèlement, je pense que si nous voulons parler honnêtement des avantages qu'il y aurait à faciliter le transport de l'électricité canadienne vers le marché américain, nous devons jouer cartes sur table. Nous parlons ici de faciliter le transport de l'électricité canadienne, mais le projet de loi ne va pas en ce sens, il ne fait qu'aggraver les choses. Il ne facilite en rien l'expédition de cette riche ressource qu'est l'énergie hydro-électrique du Labrador vers ses marchés à forte densité de population, situés dans le nord-est des États-Unis. Quelles en seraient les conséquences pour la prospérité économique de Terre-Neuve? Du jour au lendemain cette province pauvre deviendrait bien nantie.

C'était Joey Smallwood, je crois, à l'apogée de sa carrière, qui parlait du Labrador comme l'une des dernières régions où étaient entreposées encore de riches ressources en Amérique du Nord. Il avait raison. L'ironie du sort réside dans le fait que nous, qui possédons ces réserves, ne disposons pas vraiment des moyens de les exploiter. Nous possédons les ressources mais nous ne pouvons pas en disposer pour en faire bénéficier les gens de Terre-Neuve et du Labrador. Aussi il est difficile pour moi, Terre-Neuvien, de siéger à la Chambre pendant qu'on étudie ce projet de loi et de ne pas prendre la parole, au moins quelques instants, pour signaler cette terrible situation.

Je ferais appel encore une fois, comme on l'a fait si souvent, à la justice, je demanderais qu'on applique le même principe qui a permis au gaz de l'Ouest d'être acheminé en Ontario. Je ferais appel à la logique, selon laquelle si on le fait dans le cas du gaz de l'ouest du

Canada, on devrait faire la même chose dans le cas de Terre-Neuve pour l'expédition d'énergie hydro-électrique.

J'en ai laissé entendre la raison. Je voudrais préciser ma pensée. On peut résumer la situation par ce vieux proverbe selon lequel «la loi du plus fort est toujours la meilleure». On peut résumer la situation par la réalisation tacite qu'il y a plus de voix à récolter au Québec qu'à Terre-Neuve. Cela nous le comprenons. Nous n'avons qu'à voir ce qui se passe au sujet de la Loi sur l'assurance-chômage, de la Société canadienne des postes, du réseau ferroviaire réduit, de la décision concernant les CF-18 que l'on retire au Manitoba pour les donner au Québec, pour comprendre comment les décisions sont vraiment prises par le gouvernement actuel.

• (1400)

Je me demande pourquoi je me suis donné cette peine pour ce projet de loi. Je me le demande parce que je sais pertinemment que ceux qui ont établi l'ordre du jour le plus conservateur qui ait jamais été infligé à aucun pays dans le monde se soucient fort peu du sort de Terre-Neuve dans cette question importante. Pourquoi ces gens-là, dont le député de St. John's-Ouest et celui de St. John's-Est, se soucieraient-ils d'améliorer le sort de Terre-Neuve et en faire une province nantie? Pourquoi s'occuperaient-ils de ce genre de détail lorsqu'ils sont si occupés à vendre le Canada à rabais aux Américains, qu'il s'agisse de l'électricité ou d'une autre ressource?

Pourquoi est-ce que je m'en occupe, monsieur le Président? Parce que ceux d'entre nous qui sont censés défendre les intérêts des gens de Terre-Neuve et du Labrador ont le devoir de soulever cette question chaque fois que l'occasion se présente. Il nous incombe d'attirer l'attention sur le grave préjudice causé à Terre-Neuve par cette entente, en ce qui concerne non seulement le haut Churchill mais aussi le refus de permettre à Terre-Neuve de vendre son électricité en l'acheminant à travers une autre province, bien que cela ait été fait dans le cas du gaz de l'Ouest.

En parlant de clichés, on entend souvent qu'il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre ou plus aveugle que celui qui ne veut pas voir. C'est bien le cas. Le week-end dernier, le premier ministre a déclaré que les Canadiens avaient fait bien des concessions pour accueillir Terre-Neuve au sein de la Confédération en 1949. On subit ce genre d'attitude méprisante et condescendante envers Terre-Neuve. Notre premier ministre a envoyé ses laquais, comme aujourd'hui le ministre du